

La « forteresse » de Paunat

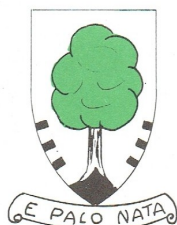
Mythe ou réalité ?



Dossier documentaire réalisé par Anne Bécheau, historienne locale,
à la demande de l'association des Amis de Paunat

Avril 2024

www.perigord-recherches-historiques.com



À l'est du bourg de Paunat, en face de l'abbatiale, une bien étrange ruine rectangulaire constituée de hauts murs aveugles sur une vingtaine de mètres de long interroge depuis bien longtemps sur ce que ce bâtiment a pu être.

Depuis le début du XIX^e siècle, où ce lieu a été désigné sous l'appellation de « château », les interprétations sur ces vestiges vont bon train. De l'explication la plus plausible à la plus farfelue, comme on va le voir.

Ce dossier se propose de passer en revue les informations dont nous disposons, qu'il s'agisse d'écrits de différentes époques ou d'éléments d'informations en archives, et de tenter de démêler le vrai du faux.



De quelques repères concernant l'histoire de Paunat

Avant d'étudier plus en détail le secteur occupé par ce que traditionnellement l'on appelle « forteresse » ou « château » de Paunat, il paraît nécessaire de retracer brièvement l'histoire de ce qui fut un établissement religieux, un bourg, une paroisse.

La terre de Paunat, dans la châtelainie de Limeuil au Moyen Âge¹

L'alleu (terre franche et libre) de Limeuil comprenait Paunat, le Bugue et Montignac, un territoire probablement héritier de la circonscription administrative romaine de la centaine du Bugue, dont Grimoard de Limeuil et Alout, sa femme, sont seigneurs en 964.

En 1286, Pierre de Galard, seigneur de Miremont et Limeuil, demande au roi Édouard I^{er} la confirmation en sa faveur du commun de la paix de Limeuil, Sainte-Alvère et Paunat. Le commun de la paix (zone soumise à un même accord de paix) est donc dans les mains anglaises à cette époque.

En 1452, Agne de la Tour, vicomte de Turenne et seigneur de Limeuil, rend hommage au roi français Charles VII pour ses domaines de Périgord, dont Limeuil, Miremont, Clarens, Paunat, Trémolat, Lalinde, Grand-Castang. En 1463, il rend hommage à Louis XI pour Limeuil, Miremont, Clarens, Paunat, Trémolat, Lalinde, etc. et leurs dépendances, mouvant (dépendant) du roi en raison du duché de Guyenne. Et en 1471, il arrente (mise en ferme) des terres à Audrix, Paunat et Saint-Martin de Limeuil. La terre de Paunat est donc aux lendemains de la guerre de Cent Ans aux mains du seigneur de Limeuil.

Ces différentes étapes de l'histoire où Paunat est cité ne mentionnent en aucune façon une châtelainie de Paunat et encore moins l'existence d'un château.

¹ *Châtelainie de Miremont (Mauzens et Miremont)*, Dossier documentaire par Marie Palué (sans date) Marie Palué, qui a été propriétaire du château de l'Herm, a établi ce dossier documentaire à la suite de recherches en archives. Ce dossier permet de mieux discerner les contours de l'histoire de Paunat.

La prévôté² et le bourg de Paunat³

Au VI^e siècle, saint Cibar et son père auraient donné à Saint-Martial de Limoges le lieu de Paunat pour y bâtir une église. Les Normands auraient ravagé Paunat en 849.

En 991 (ou vers 980), l'évêque de Périgueux, Frotaire, aurait octroyé une charte d'immunités à Paunat⁴.

En 1298, le *burgum* (bourg) de Paunat est attesté⁵.

En 1393, Raoul de Gasque, damoiseau de Limeuil, fait dans son testament des legs à la prévôté de Paunat, dont il est le prévôt⁶.

En 1463, l'église et le monastère sont réparés, ce qui suppose qu'ils ont subi des destructions pendant la guerre de Cent Ans.

En 1551, le monastère aurait été pillé par les calvinistes⁷ dont les seigneurs de Limeuil, ducs de Bouillon.

En 1622⁸, plusieurs habitants de Paunat reconnaissent au protonotaire du Saint-Siège apostolique, prévôt temporel et spirituel de Paunat, résidant en Bas-Limousin, tenir différentes terres, par l'intermédiaire d'Izaac d'Abzac, avocat en la cour du Parlement de Bordeaux, résidant au Bugue.

Aucun lieu pouvant se rapprocher du château n'est cité, mais il est question du pré de Saint-Martial appartenant au prévôt. Ce pré de Saint-Martial se situait entre le ruisseau et le chemin allant du Bourg Bas au Bourg Haut.

Au XVII^e siècle, afferme des biens du prévôt de Paunat

En 1695⁹, l'official de la prévôté, N. Melon, abandonne la prévôté de Paunat à André Daniel Beaupoil de Saint-Aulaire, prêtre missionnaire, qui l'échange avec son collègue Messire Jacques de Lasserre, prêtre, docteur en théologie, supérieur de Messieurs les prêtres de la Mission de la ville de Périgueux.

² Le Prévôt est le religieux (ou le laïc) à la tête du monastère de Paunat. La prévôté, le territoire sur lequel il exerce sa juridiction.

³ Fonds Périgord T. 34.

⁴ Fonds Périgord T. 34 f° 87 - compilation faite par Lespine au XVIII^e siècle.

⁵ Fonds Périgord T. 34 (img 252). Le bourg était séparé du monastère de Paunat.

⁶ Fonds Périgord, T. 34.

⁷ Fonds Périgord T. 34 (img 262).

⁸ AD24 6 G 8.

⁹ Paunat autour de son abbaye (1^{ère} édition)

En 1696¹⁰, Jacques de Lasserre, afferme pour une durée de 6 ans et 930 livres par an, les biens de la Prévôté (confie la charge de percevoir les revenus et rentes) à M^e François Dartencet, juge de la prévôté de Paunat, y habitant, et à Pierre Bertoumeche, praticien de Pezuls, à l'exception des quartiers de dîmes appelés Deseves et de la Serre, l'enclos de la prévôté (avec les bâtiments) et la terre appelée de Monseigneur, le pré de La Caminade et terre appelée de La Combe de Vicou (Girou) et les droits d'amende.

La prévôté au XVIII^e siècle

Le 21 avril 1702, la prévôté de Paunat est officiellement unie à la Mission de Périgueux (s'ensuivent de nombreuses négociations avec le chapitre de Saint-Martial de Limoges qui n'abandonna ses droits qu'en 1704). Puis succède à Jacques de Lasserre, Joseph Soufron, qui fit dresser un procès-verbal le 17 novembre 1715 devant Rousseau notaire. Ce procès-verbal est malheureusement absent du minutier du notaire.

Paunat pendant la Révolution de 1789

Si l'on étudie ce qu'il s'est passé durant la Révolution de 1789, et notamment, au moment de la vente des biens nationaux de 1^{ère} origine, soit ceux appartenant aux ecclésiastiques, on trouve la mention d'un certain François Linarès Dubois (ou Dubos), le fils de François et de Jeanne Combes, cultivateur, demeurant au bourg de Paunat, qui achète le 21 pluviôse an II (9 février 1794), pour 400 livres, « une quatonnée huit escats le restant du pré appelé de Saint-Martial ayant appartenu aux Missionnaires de Périgueux »¹¹. Les autres parties de ce pré de Saint-Martial ont été achetées à la même date par Michel Rey (alias Michel Sans Culotte). Le pré de Saint-Martial est confronté au levant au chemin de Paunat Bas à Paunat Haut. Ce pré de Saint-Martial est cité comme confrontation dans les reconnaissances faites au prévôt de Paunat en 1622¹². Il est dit appartenant au prévôt de Paunat.

¹⁰ AD24 3 E 1672.

¹¹ AD24 Q 116 et 425.

¹² AD24 6 G 8.

Jean Linarès, Léonard Linarès, Linarès Du Cluzeau, Devil Linarès et Izaac Linarès possèdent des biens à Paunat, biens qu'il ont achetés en bien national provenant de Dartenset en prairial et messidor an II¹³.

Si les Linarès possèdent à l'issue de la Révolution de 1789 beaucoup de biens à Paunat, dans aucun acte les concernant il n'est question d'un quelconque « château » à Paunat ou de tout autre bâtiment important dans le secteur qui nous intéresse.

¹³ AD24 Q 116.

Ce qu'il est dit du « château » dans différentes publications

En 1835¹⁴, à la question de l'enquête Brard qui portait sur : « Existe-t-il quelque château ou quelque église en ruines ? », le maire de Paunat répond : « Il existe une vieille mesure qu'on appelle Château mais personne de la commune ne sait ce qu'a pu être cette mesure. » Et plus loin : « On n'en connaît qu'une [grotte] à l'intérieur de laquelle on pénètre assez difficilement. »

En 1873, dans le *Dictionnaire topographique de la Dordogne*¹⁵, on peut lire : « Le bourg [de Paunat] avait anciennement le titre de ville, *Communitas villae de Palnaco* 1316 (Lettres des rois, Champollion-Figeac¹⁶). Ancien repaire noble qui relevait de la châteltenie de Limeuil ».

En 1885, Léon Dessalles dans *Histoire du Périgord*¹⁷, écrit qu'en 1345, « après quelques excursions en dehors du Périgord, le comte de Derby [Henri de Lancastre], revenant sur ses pas, prit d'assaut Masduran, y laissa garnison et se porta sur La Monzie qu'il prit également d'assaut, sur Paunat dont il se rendit aussi maître [...] ».

Vers 1884, dans *L'ancien et le Nouveau Périgord*, le chanoine Brugière écrit : « Pour défendre et protéger le monastère contre de nouvelles incursions des Normands, Frotaire construisit une forteresse ou château de défense dont on voit les ruines sur le penchant du coteau voisin à l'est. Cet édifice qui fait le désespoir des archéologues est presque carré. Le côté ouest qui est le mieux conservé a 24,40 m de longueur sur 12 ou 15 de hauteur. L'épaisseur des murs est de 1,40 m. Les autres côtés sont en partie démolis. Il y a sous le monument un souterrain dans lequel il est difficile de pénétrer. Les habitants donnent à ces ruines différents noms ; ils les appellent le château, *lou castel*, *lou supplice*, *larène*, ce qui a fait supposer à beaucoup de gens que c'était un amphithéâtre destiné aux supplices ou immolation des chrétiens pendant les persécutions des premiers siècles. »

¹⁴ AD24 6 M 535.

¹⁵ Vicomte de Gourgues, Imprimerie nationale.

¹⁶ In Gallica : Le18 mai 1316, Lettre d'Édouard II aux habitants des villes et châteaux du Bazadois [...] « ITEM,, Juratis et Communitatibus ballive Sancti-Asterii, villarum Belli-Regardi, de Lyndia, de Palnaco, castri et ville de Molerijs, villarum Belli - Montis, Rupispine, Montis - Pazerii, Franqua et de Cassalibus, ceterarumque villarum et castrorum senescalcie Petrogoricensis. »

¹⁷ T. II, Périgueux, p. 209.

En 1938, dans *Châteaux et manoirs du Périgord*¹⁸, de Georges Rocal et Jean Secret, il est écrit : « Voici Paunat, petit bourg endormi autour de son église ; on y peut voir encore sur un coteau les ruines cyclopéennes d'une forteresse que Frotaire avait construite contre les intrusions des Normands. »

En 1939¹⁹, une lettre du **docteur Besse-Lalande**, médecin au collège d'Azerat, datée de 1837, est communiquée par Jean Secret à la Société historique et archéologique du Périgord qui la publie avec ses propres commentaires : « M. Besse-Lalande raconte qu'il a vu au cours des vacances M. Dessalles, employé aux Archives générales du Royaume, et qu'ils ont "parlé d'antiquités". Comme M. Brard s'occupe d'une *Statistique du département*, le docteur Besse-Lalande lui envoie une note sur un vieil édifice que l'on voit à Paunat, édifice "unique en son genre" et fait de 4 murailles en carré (2 de 122 pieds et 2 de 112 pieds de long), épaisse à la base de 5 pieds et au sommet de 4 pieds 3 pouces. Ce monument s'élève en bordure d'une falaise sous laquelle il y a une grotte qui, au dire des habitants, a 400 toises de profondeur²⁰.

M. Besse-Lalande cherche alors ce que fut cet édifice. Le nom de château ne peut pas lui convenir, ni celui de redoute, ni celui de prisons. Et après avoir remarqué que ni M. Wilgrin de Taillefer, ni M. Jouannet n'ont eu connaissance de ce "monument", le médecin du collège d'Azerat (Besse-Lalande) passe en revue les hypothèses vraisemblables. Il ne paraît pas possible que ces grandes murailles aient été construites pour entourer le tombeau d'un saint solitaire enterré dans la grotte après l'avoir longtemps habitée. Il n'est pas probable non plus qu'on les ait bâties pour enfermer la dîme du couvent et pour servir de grenier, car il n'y a pas de chemin pour les charrettes. Ce ne doit pas être non plus un temple des premiers chrétiens, ni un lieu où les idolâtres venaient adorer un vain simulacre...

Toutes ces hypothèses étant abandonnées, le médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, s'aventure à son tour et écrit : "Il est plus naturel de croire, quoiqu'il n'est la forme d'un ancien amphithéâtre, qu'il a été bâti pour le même usage ; qu'il est probable qu'une bête féroce, un ours peut-être, habitait la caverne du rocher qui forme terrasse dans l'enceinte, que des criminels étaient introduits par la porte du midi, ou à défaut de criminels, des gladiateurs, tandis que le public entrait par la porte tournée à l'orient, pour venir sur la terrasse, voir sans danger et facilement les combats que soutenait la bête contre les criminels ou les gladiateurs..." »

¹⁸ Éd. Delmas.

¹⁹ Bulletin de la SHAP, p. 62 et 63.

²⁰ Cette grotte a été explorée le 25 avril 1971 par B. Dupuy et P. Pierret, du Spéléo club du Périgord. Elle est décrite ainsi : « Cavité d'une soixantaine de mètres, obstruée en aval par un éboulis. »

En 1996, dans le *Dictionnaire des châteaux du Périgord*²¹, Guy Penaud, écrit : « À l'est, dominant le village, cet ancien repaire noble, qui relevait de la châellenie de Limeuil, comportait une muraille cyclopéenne avec 11 tours rondes, qui aurait été édifée par l'évêque Frotaire pour protéger l'abbaye des incursions normandes (« contra Normannos » disent les textes anciens). Cette véritable forteresse reposait sur un réseau de souterrains. Elle fut prise d'assaut en 1345 par le comte de Derby. Le château a fini d'être démantelé par Lakanal à la Révolution. »

Voilà les principales informations des XIX^e et XX^e siècles concernant le « château » de Paunat, reprises, comme on peut le souligner au fur et à mesure des années, par les différents auteurs, et non exemptes de quelque imagination.

Après avoir relevé ces différentes informations, il paraît nécessaire de se pencher plus avant sur l'histoire de Paunat dans le but de rechercher toute information susceptible de confirmer ou d'infirmer la présence d'un château à Paunat.

²¹ Éd. du Sud-Ouest, p. 304.

Dans le chapitre précédent, il est question des forts construits par Frotaire, d'une potentielle destruction du « château » pendant la guerre de Cent Ans et par Lakanal pendant la Révolution française. Il paraît donc intéressant d'analyser plus finement ces informations.

Pour ce qui concerne les forts construits par Frotaire

« À l'occasion du millénaire capétien, M. Secondat rappelle que le Périgord conserve notamment cinq forts datant du X^e siècle. Ces forts furent édifiés à l'initiative de l'évêque Frotaire pour protéger les Périgourdins contre les Normands. Ils se situent à La Roque-Saint-Christophe, à Craonac sur la vallée de l'Isle, à Bassillac, à Auberoche et à Agonac. De nombreux vestiges sont encore visibles »²².

« On peut accepter de même la tradition attribuant à Frotaire la création d'un fort près de l'abbaye de Paunat, elle aussi antérieurement ravagée par les hommes venus du Nord. On voit d'ailleurs l'évêque signer une charte de ce monastère. En outre, cette tradition s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de son activité en matière de construction de forteresses. "Frotaire fut, en effet, le promoteur de l'aménagement des "châteaux" d'Agonac, Crognac, Auberoche, La Roque-Saint-Christophe et La Roche-de-Bassillac comme refuges et remparts contre les incursions éventuelles des Normands. Ainsi, du moins, le veut la tradition". Les Normands avaient, en effet, pillé le comté à diverses reprises au IX^e siècle en remontant le cours des rivières et en s'attaquant de préférence aux établissements religieux réputés comme riches ou cachettes de richesses. Il en était resté dans la mémoire collective une peur tenace que reflètent de nombreux textes. De là à accorder longtemps encore l'étiquette de Normands à toute bande de pillards il n'y avait qu'un pas vite franchi. Quoi qu'il en soit la construction de forteresses contre les brigands s'imposait et l'on ne saurait s'étonner de la voir entreprise par un évêque. Elle entraînait alors dans ses attributions. "Le choix de l'emplacement de ces "châteaux" dénote le génie de Frotaire et de ses conseillers. Périgueux serait désormais protégé de tous côtés par Agonac dominant la Beauronne, Crognac et La Roche-de-Bassillac surveillant l'Isle, Auberoche l'Auvézère et La Roque-Saint-Christophe la Vézère." Le génie de l'évêque se révèle dans l'aménagement même de ces forts. Ce qui reste de

²² Bulletin de la SHAP 1987, p. 181.

Crognac, si le lieu est bien identifié, est moins significatif. Mais Agonac devait être un donjon de bois posé sur une motte naturelle comme la généralité des "châteaux" de l'époque, de même Auberoche sur son éperon rocheux. Quant à La Roche-de-Bassillac et à La Roque-Saint-Christophe - leur nom parle tout seul - c'étaient de hautes et longues falaises forées à divers niveaux de multiples chambres de défense communiquant entre elles et d'où leurs occupants pouvaient à loisir "bombarder" de projectiles divers les ennemis dont les barques seraient arrêtées sur la rivière par quelque barrage artificiel ou qui tenteraient de longer les rives. Il ne s'agit plus là d'une tradition incontrôlable ; tout concorde avec ce que nous connaissons de l'architecture militaire du temps et de ses vestiges »²³.

On le voit dans ces deux extraits d'articles du bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord : d'une part, la construction de forts par Frotaire relève de la tradition orale et n'est pas attestée de façon formelle ; d'autre part, il n'est pas question de Paunat.

En dehors de Dom Jean Mabillon (cité par Brugière), qui aurait vu les ruines vers la fin du XVII^e siècle, s'il est bien venu à Paunat, la thèse de la construction d'un fort à Paunat par l'évêque Frotaire semble plus acceptée que démontrée. Mais si l'on analyse la position du « château » de Paunat, édifié pour défendre le monastère, le côté oriental du lieu est tout de même très vulnérable. Et l'on peut se poser la question de l'utilité d'un fort à cet endroit, loin de la Dordogne.

Pour ce qui concerne la destruction de Paunat en 1345 par le comte de Derby

On se reportera aux articles parus dans le bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, et notamment celui de 2008, p. 198, intitulé « Sornette, légende et autres fables du Bergeracois » par René Costedoat, ou même l'article consacré à la bataille d'Auberoche dans le bulletin de 2012, p. 103-126, où l'on voit que Derby n'a pas pu passer par Paunat, ni à l'aller ni au retour de cette bataille désastreuse.

²³ Bulletin de la SHAP 2000, p. 222, « Aux approches de l'an mil : deux évêques de Périgueux », par Louis Grillon.

La destruction du fort par Lakanal au moment de la Révolution

Une étude minutieuse des châteaux féodaux du district de Belvès pendant la Révolution²⁴ a été menée par Jacques Grimbert. Il liste tous les châteaux ayant fait l'objet de destruction ou d'intention de destruction sur ordre de Lakanal, dans les différents cantons composant le district de Belvès, dont celui de Limeuil dont dépendait Paunat. Il n'est en aucun cas question d'un château à Paunat.

Quant aux autres affirmations (les onze tours, un lieu de combat d'ours...), elles relèvent de l'imagination de leurs auteurs.

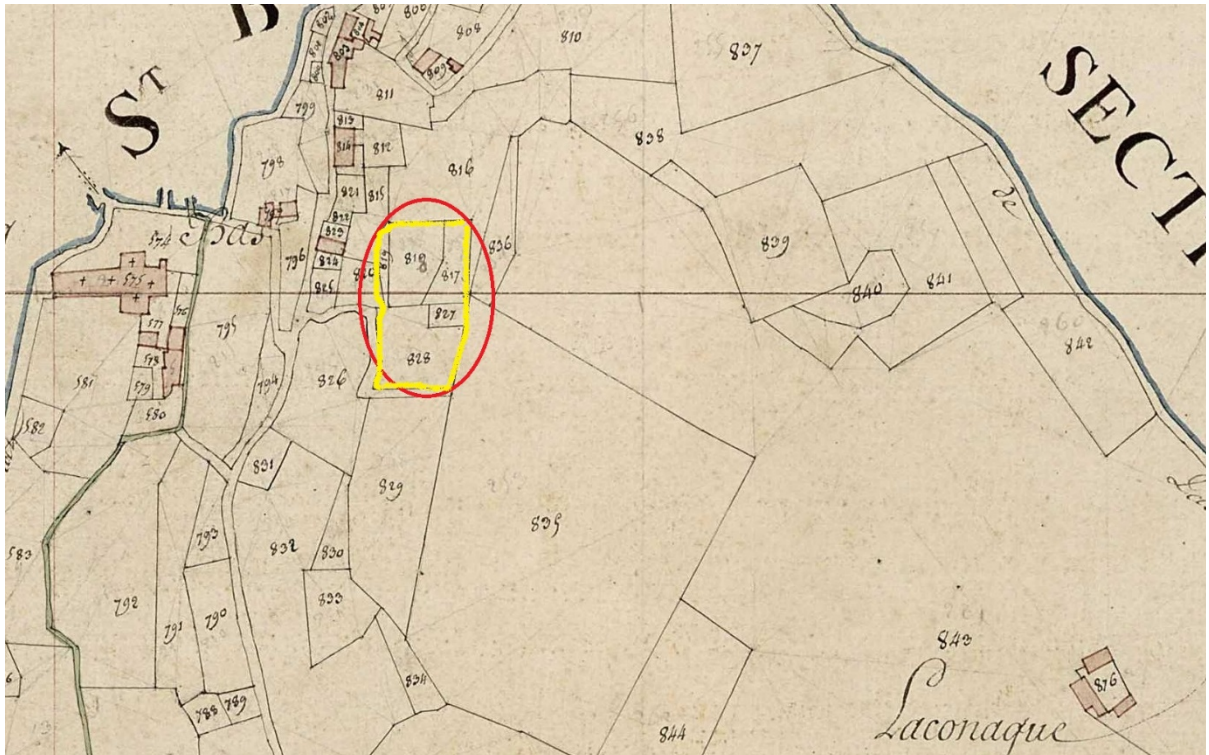


²⁴ Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir n° 154, 155 et 156.

D'où vient l'appellation de « château » ?

C'est sur l'état des sections du cadastre napoléonien de Paunat, dressé en 1812, que l'appellation de « Au château » apparaît pour la première fois. Ces parcelles sont situées à l'est du bourg bas de Paunat.

Cinq parcelles sont concernées par cette appellation : les n° B 817 (friche), B 818 (terre), B 819 (friche), B 827 (taillis) et B 828 (terre). Elles permettent de tracer un plan assez régulier, comme le montre le plan ci-dessous.

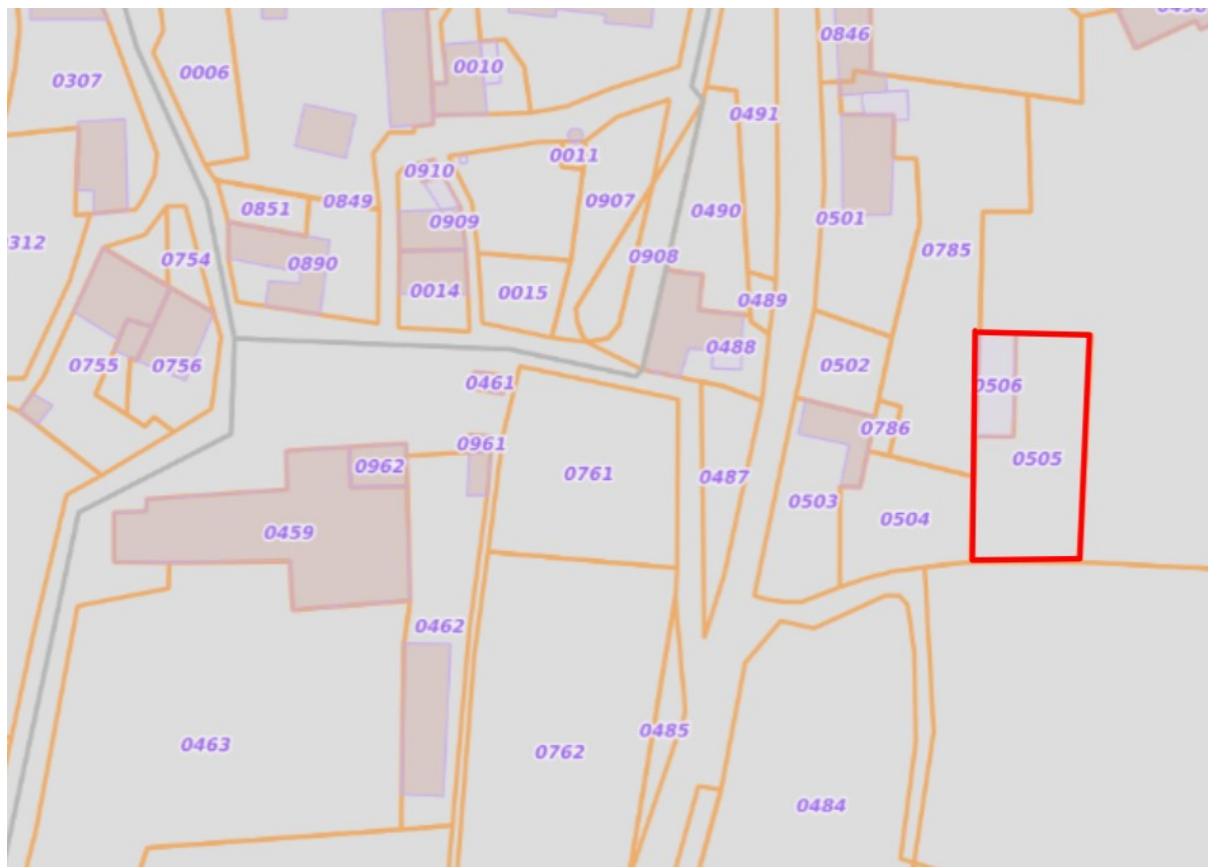


Extrait du cadastre napoléonien (1812)

On remarquera que la parcelle n° B 819, à l'ouest de l'ensemble, est légèrement arrondie sur sa partie ouest, ce qui ne se retrouve pas sur le cadastre actuel.

On ne peut pas non plus ignorer l'immense parcelle n° 843, qui appartient au domaine de Conague (ou Laconaque sur le cadastre napoléonien), domaine dont on ne sait pas grand-chose, si ce n'est qu'une certaine Jeanne Linarès, épouse de Léonard Taulon, y décède en 1716.

Aucun élément bâti n'est référencé sur l'une de ces cinq parcelles du « château », et pourtant aujourd'hui l'on ne peut pas ignorer les importants vestiges qui s'y trouvent (cf. plan du cadastre actuel, ci-dessous).

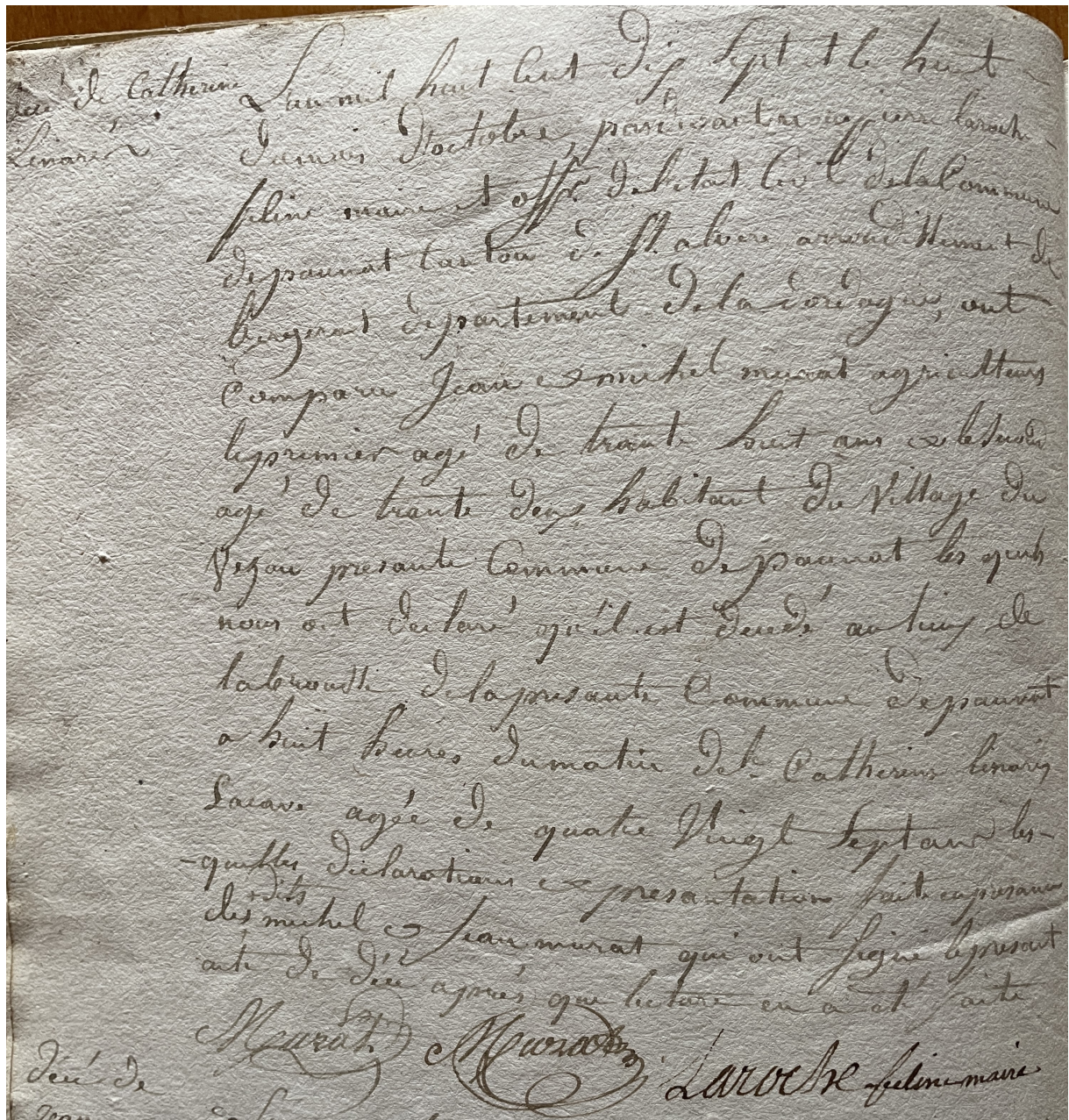


Cadastre actuel

En 1939, un cadastre rénové a été établi pour la commune de Paunat, avec le changement des numéros de parcelles. On voit que les parcelles correspondant aux ruines qui nous intéressent (n° 0506/505) ont été alignées.

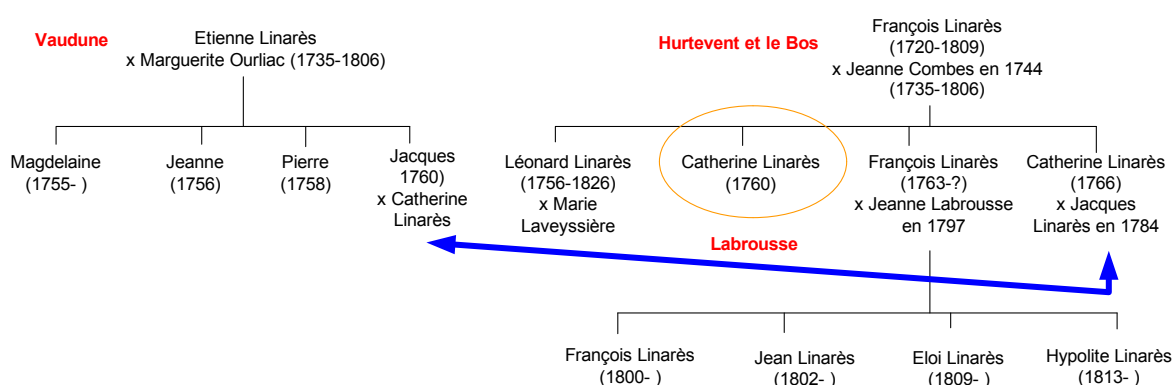
Qui est propriétaire de la ruine en 1812 ?

En 1812, la propriétaire des parcelles correspondant à l'appellation de « Au château » est **Catherine Linarès-Lacave**. En 1825, les Linarès-Lacave (le prénom n'est pas indiqué) possèdent également les parcelles n° B 816 (futaie, « Aux Ourminades », en référence sans doute à une plantation d'ormeaux) et n° B 810 (terre « Au Clos ») qui jouxtent au nord le « château » du cadastre napoléonien. Mais également la proche propriété de Laconague (parcelles n° B 876, 843, 840, 841, 877) et Combe de Girou (872, 873, 874, 875).



Acte de décès de Catherine Linarès-Lacave en 1817

Il semble que cette Catherine Linarès-Lacave soit celle qui est décédée, célibataire, le 8 octobre 1817 à La Brousse, « âgée de 87 ans ». Comme il existe beaucoup de Linarès à Paunat et plusieurs Catherine, il est nécessaire d'être prudent.



En fait, il est possible que cette Catherine Linarès soit plutôt née en 1760 et serait la fille de François Linarès et de Jeanne Combes, de Hurtevent et du Bos. Son frère, François (dit Nougarede), né en 1763 a épousé Jeanne Labrousse en 1797, dont la mère était une Dartenset. Ce couple s'installe à Labrousse et a 5 enfants dont : François (en 1800), Jean (en 1802), Éloi (en 1809) et Hypolite (en 1813). Ce sont ces deux derniers qui possèdent le « château » vers 1835.

Les différents propriétaires du « château » depuis 1825

Au cours du XIX^e siècle, les parcelles correspondant au « château » vont d'abord être séparées puis être à nouveau réunies au début du XX^e siècle. Étant intégrées au domaine agricole des Fourtoux, aucune information concrète ne permet de connaître l'utilisation de la parcelle n° 819, correspondant au « château » à proprement parler, ni d'en avoir de description. Il est clair que le périmètre entouré de murs importants a servi d'enclos agricole.

La situation en 1825

Les matrices cadastrales de Paunat conservées datent de 1825, soit près de 13 ans après l'établissement du cadastre lui-même. À cette date de 1825, le « château » appartient à Léonard Linarès-Lacave, qui habite « Hurtevin », sans doute héritier de sa sœur Catherine Linarès.

Léonard Linarès Lacave (1756-1826) est juge de paix du canton de Sainte-Alvère. Il est le fils de François Linarès du Bos et de Jeanne Combes et l'époux de Marie Laveyssière (mariage en l'an XIII d'après une note Geneanet, mais pas à Paunat). Il avait une autre sœur prénommée Catherine (1766-1834), qui avait épousé Jacques Linarès (1760-1841), de Vaudune, le 23 février 1784, en présence de sieur François Linarès sieur de Tuillière (Vaudune), bourgeois de Limeuil, de Jacques Linarès notaire royal (sans doute beau-frère du marié) et de Raimond Linarès.

Le « château » appartient donc après la mort de Catherine Linarès-Lacave à son frère Léonard et à sa sœur autre Catherine qui a épousé Jacques Linarès dit Tuillière. Ce Jacques est sans doute le notaire royal.

Les successeurs des Linarès

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les Delfour possèdent une grande partie du « château », mais la matrice des propriétés non bâties ayant disparu, il est difficile de suivre la parcelle n° 819 (le « château » à proprement parler).

En 1858, la parcelle n° 817 est vendue à Élie Moulinier, fils de Jean Moulinier et Suzanne Lasfargues. Cette parcelle passe ensuite à Pierre Delfour en 1870.

En 1868, la parcelle n° 819 appartient à Jean Maurel, maçon aux Fourtoux. Celui-ci épouse Jeanne Delfour, fille de Pierre, le 10 septembre 1875 à

Paunat. Jean Maurel meurt le 4 mai 1893. De ce mariage sont issues deux filles : Marie en 1876 (mariée à Jean Labro en 1895) et Jeanne en 1881 (mariée en 1904 Marc Lasserre).

En 1891²⁵, Pierre Delfour fait donation à ses enfants, dont Adrien

Pierre Delfour, sacristain, et Jeanne Magimel ont acquis après 1845 (date de leur mariage) « une terre labourable avec séchoir et aire au lieu-dit du château, d'une contenance de 1 ha 2 ares, tenant à la terre du Pigeonnier, à Lasfargues, à Maurel et au chemin de La Reine Blanche ». Il pourrait s'agir de la parcelle n° 818 (correspondant au « château »). Dans la donation de Pierre Delfour à ses enfants, elle revient à Adrien Delfour.

Adrien Delfour, propriétaire de 1891 à 1930²⁶

Le 6 novembre 1930, Adrien Delfour décède. Son épouse Antoinette Melet était décédée quelques années auparavant, le 12 avril 1927. N'ayant pas de descendance, ils avaient testé et leur testament fut déposé le 27 novembre 1930 à l'étude de Me Marsaud²⁷. Les biens des époux Delfour revinrent à leur neveu, Roger Melet, habitant au Maine à Sainte-Alvère, désigné comme légataire universel, en remerciement d'avoir résidé avec le couple Delfour pendant 10 ans.

Roger Melet, propriétaire de 1930 à 1931

Le 1^{er} février 1931²⁸, Roger Melet, cultivateur, et son épouse Élise Carpenet, demeurant au Maine à Sainte-Alvère, vendent à Alice Carrière et René Antoine Ribes, devant Me Marsaud, notaire à Sainte-Alvère, « une petite propriété rurale sise et dite aux Fourtoux et dépendances, commune de Paunat et par extension sur la commune de Limeuil consistant principalement savoir : sur la commune de Paunat en maison d'habitation, autres bâtiments, cour, jardin, terres labourables, prés, vignes, bois, friches et autres natures de fonds [...] parcelles B 60 et 60p, 177, 178p, 774 et 774p, 775p, 808, 809, 810p, 811, 816, 817, 818, 828, 829p, 835p, 836, 845p, 847p, 848p, 862p, 864p (...) ». En tout 18 000 francs.

²⁵ AD24 3 E 21703. Acte passé devant Me Castanet, notaire à Limeuil.

²⁶ Hypothèques de Bergerac, volume 2378, n° 37. Achat du domaine des Fourtoux par Alice Carrière et René Antoine Ribes à Roger Melet et Lise Carpenet le 1^{er} février 1931, devant Me Marsaud, notaire à Sainte-Alvère.

²⁷ AD24 3 E 25195.

²⁸ AD24 1001 Q 1 2378.

On retrouve bien trois des parcelles du « château », mais pas les parcelles n° 819 et 827. Celles-ci appartiennent pour la parcelle n° 819 (le « château ») à Jean Maurel et pour la n° 827 à Antoine Lasfargues et ce jusqu'en 1950 d'après le cadastre.

Les Ribes, propriétaires de 1931 à 1961

Ensuite que se passe-t-il ? Mystère. Les numéros de parcelles du cadastre changent dans les années 1950 et les deux parcelles 819 et 827, qui ne faisaient pas partie des biens vendus en 1931 par Roger Melet, se retrouvent agrégées au reste des parcelles du « château ».

Cadastre de 1812	Cadastre de 1939
816	507
817	507
818	505 et 506
819	505 et 506
827	521
828	521

Correspondance des numéros de parcelles

Les parcelles en gras portent le nom de « Au château ».

Le n° 819 du cadastre napoléonien a été intégré à la parcelle 505 d'aujourd'hui. Et le n° 817 a été redressé. Mais il n'y a pas trace d'achat par les Ribes de la parcelle du château (y-a-t-il eu un regroupement au moment du changement des numéros de parcelles du cadastre ?).



Photo aérienne vers 1950 (géoportail)

Les Sypniewski et successeurs, propriétaires de 1961 à 2019

Le 15 septembre 1961²⁹, Raymonde Madeleine André et son époux Stephan Sypniewski achètent le domaine des Fourtoux à Alice Carrière boulangère au Bugue, veuve Ribes, et à Marie-Henriette Ribes, célibataire. L'achat consiste en « une entière propriété rurale dont le chef-lieu d'exploitation est au lieu-dit « Les Fourtoux », commune de Paunat et avec extension sur la commune de Limeuil, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres labourables, prés, vignes, bois, taillis, friches et autres natures de fonds ».

Le fermier exploitant est en 1961 Albert Marin, habitant aux Fourtoux. Pour ce fermage, il a passé un acte sous-seing privé le 4 septembre 1956 enregistré au Bugue (fol. 60, n° 845).

²⁹ Hypothèques de Bergerac, volume 3530, n° 29.

Les parcelles correspondant au « château » sont qualifiées comme suit : 505 (broussailles) ; **506** (sol, ce qui correspond aux ruines) ; 507 (terre) et 521 : (terre).

Stéphan Sypniewski était originaire de Pologne où il était né en 1903. Il épouse Madeleine André le 19 janvier 1928 à Saint-Jean-Bonnefonds (Loire). Les biens de Stéphan Sypniewski (décédé le 14 juillet 1995³⁰) et de Madeleine André (née à Lille le 11 février 1893 et décédée le 3 octobre 1980³¹) passent ensuite à leur fils Serge Émile Stéphane Sypniewski, né en 1928 à Saint-Jean-Bonnefonds (Loire), militaire, et époux de Lucja Sypniewska (mariage en 1959 au Bouscat en Gironde).

Au décès de Serge, le 4 juin 2007, sans postérité, ses biens reviennent à des membres de sa famille paternelle et maternelle, puis une licitation a lieu le 31 octobre 2013 entre les héritiers au profit de Marie-Claude André, veuve de Raymond Deville et de sa sœur Martine Renée André, divorcée de Henri Rollet. C'est à ces deux personnes que la municipalité de Paunat achète le « château » le 22 mars 2019.

³⁰ Acte de notoriété, Hypothèques de Bergerac volume 1993, n° 870.

³¹ Acte de notoriété, Hypothèques de Bergerac volume 60208, n° 27.



*En haut, le mur Est avec ouverture
donnant sur la petite loge voûtée, ci-dessous.*





*Ci-dessus, intérieur du mur Sud,
ci-dessous, intérieur du mur Ouest.*



Conclusions

En dehors de l'appellation de « château » des cinq parcelles portées sur le cadastre napoléonien depuis 1812, aucune autre mention d'une forteresse quelconque ne peut être retenue en l'espèce.

Mais alors, que sont ces murs importants qui se trouvent en face de l'abbatiale de Paunat ? En l'état des informations dont nous disposons, il n'est pas possible de déterminer ce que sont ces vestiges qui, sans aucun doute, sont anciens.

Selon Cyril Yovitchitch, archéologue du bâti, spécialiste de l'architecture militaire, consultant en ingénierie culturelle, chercheur associé à l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, « la forme du bâtiment très allongée, et son implantation dans la pente font penser à un bâtiment agricole de type étable ou écurie ou de stockage, dont la partie supérieure (aujourd'hui disparue) aurait servi de fenière, (grange à foin) accessible directement depuis le champ. Cette hypothèse est soutenue par l'usage d'un appareil de moellons simplement mis en œuvre avec de la terre.



*Mur Nord
extérieur*

Étant donné la largeur du bâtiment, des supports intermédiaires devaient soutenir les fermes de la charpente comme des colonnes ou des murs.



Mur Nord intérieur

L'absence d'ouvertures et d'éléments défensifs permet d'écarter l'hypothèse d'un bâtiment s'apparentant à un château. Ces élévations bâties, de grandes dimensions, pourraient dater des XVI^e ou XVII^e siècles et ne peuvent qu'avoir appartenu à la prévôté de Paunat.

Sommaire

De quelques repères concernant l'histoire de Paunat	p. 4
Ce qu'il est dit du « château » dans différentes publications	p. 8
Analyse des sources écrites sur le « château »	p. 11
D'où vient l'appellation de « château » ?	p. 14
Les différents propriétaires du « château » depuis 1825	p. 17
Conclusions	p. 23

